

LISTE DU MATERIEL SCOLAIRE CE1 (rentrée le jeudi 1^{er} septembre)

Tout le matériel doit être marqué du nom et prénom de l'élève et déposé dans la classe le jour de la rentrée.

Les autres cahiers sont fournis par l'école.

- 1 photo d'identité pour la carte scolaire
- 1 porte vues 100 vues
- 2 chemises en plastique à rabat
- 1 cahier de texte
- 1 rame de papier A4(A4-80g)
- 1 dictionnaire Larousse junior (grand format – **ne pas prendre le format de poche**)*
- 1 trousse contenant des stylos à bille (4 bleus, 2 rouges, 1 vert), 3 crayons à papier HB, 1 taille crayon,
1 gomme, (à renouveler)
- 1 boîte de 12 feutres fins
- 1 boîte de 12 feutres grosse pointe + 1 trousse
- 1 boîte de crayons cire
- 1 boîte de 12 crayons de couleurs (marque Conté évolution de préférence) +1trousse
- 5 flacons de colle 40g (modèle ci-contre)
- 1 paire de ciseaux* (ciseaux de gaucher si votre enfant est gaucher)
- 1 règle 30 cm (en plastique dur)
- 1 règle 20 cm (en plastique dur)
- 1 équerre* 20cm
- 1 compas*
- 3 fluos jaunes
- 1 paquet de pochettes transparentes
- 2 pochettes Canson blanc
- 1 pochette Canson couleurs vives
- 1 ardoise blanche avec 2 feutres VELLEDA (à renouveler) + 1 chiffon
- 1 tee-shirt ou tablier de peinture
- 3 boîtes de mouchoirs en papier
- 1 grande gourde + 1 serviette éponge
- 1 demi-litre de gouache rouge
- 1 album de jeunesse pour les 7/8 ans pour la bibliothèque (**Ne pas inscrire le nom de l'enfant**)



- Prévoir 1 tenue de sport pour les jours de sport indiqués par les enseignants

NB1 : Nous avons remarqué que de nombreux élèves ne conservent pas leur matériel d'une année sur l'autre.

Les * indiquent le matériel pouvant être réutilisé s'il n'est pas détérioré.

NB2 : Afin que vos enfants puissent faire leurs devoirs de maison dans de bonnes conditions, nous vous demandons de prévoir une trousse de maison avec un crayon à papier, un bic bleu, une paire de ciseaux, une gomme, une règle, un bâton de colle et des crayons de couleurs. Cette trousse est destinée aux devoirs et devra donc rester à la maison.

NB3 : Les manuels et les œuvres littéraires au programme sont prêtés par l'école et récupérés en fin d'année scolaire. Tout manuel endommagé sera remplacé ou remboursé par les parents.